

1-Locaux de W

DOMAINE	POINTS A VERIFIER	O/N	COMMENTAIRES
Les locaux de travail			
Sécurité	<p>Le milieu d'accueil est construit ou aménagé pour former un ensemble fonctionnel composé de divers espaces permettant de répondre aux besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des enfants • des parents • des professionnels <p>dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accueil prescrit par le Code de qualité.</p>		
Sécurité	<p>Le milieu d'accueil dispose des espaces suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace accueil - espace soins et sanitaire - espace sommeil et repos - espace repas - espace activités intérieures - espace activité extérieure 		
Sécurité	<p>Le milieu d'accueil dispose d'une surface intérieure minimale de 6 m2 au sol par place d'accueil qui se décompose en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 m2 minimum par place d'accueil pour l'espace activité intérieure et repas - 2 m2 minimum par place d'accueil pour l'espace sommeil ? 		
Sécurité	<p>Il est recommandé que l'espace accueil soit aménagé de façon à accueillir adéquatement et en toute sécurité le public fréquentant le milieu d'accueil</p>		
Hygiène	<p>L'équipement minimal de l'espace soin et sanitaire se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'eau froide et d'eau chaude; - d'une baignoire; - de table à langer; - d'une poubelle équipée d'un système de fermeture hygiénique; - d'un bac à linge sale avec couvercle - d'espaces de rangement? 		

1-Locaux de W

DOMAINE	POINTS A VERIFIER	O/N	COMMENTAIRES
Les locaux de travail			
Sécurité	L'espace soins et sanitaire est aménagé de façon à garantir le confort, la sécurité et l'intimité des enfants qui le fréquentent tout en permettant à l'accueillant(e) de garder un contact visuel et verbal avec les enfants présents dans les espaces activités ?		
Sécurité	L'espace repas est aménagé de façon à ce que la prise des repas se déroule dans une ambiance conviviale et sereine tout en garantissant la sécurité des enfants ? En fonction du degré d'autonomie des enfants, le repas est pris individuellement ou collectivement à table.		
Sécurité	L'accueillant(e) dispose sur son lieu de travail de commodités (WC, zone de repas...) de taille suffisante, confortables et bien équipées.		
Sécurité	L'aménagement du lieu d'accueil (disposition du mobilier...) et plus particulièrement les espaces d'activités des enfants est réfléchi de manière à laisser un maximum d'espace utilisable par les enfants ?		
Sécurité	L'organisation des différents espaces est déterminée en fonction du nombre, de l'âge des enfants, des activités, du type d'encadrement, des objectifs pédagogiques définis dans le projet d'accueil existant ou à venir ? Cette organisation permet à l'accueillant(e) d'assurer une surveillance visuelle des enfants ?		
Sécurité	L'aménagement du lieu de travail (nombre de locaux, dimensions des locaux, voies de circulation...) permet l'établissement et le maintien d'un contact visuel entre l'accueillant(e) et les enfants ?		
Sécurité	Le milieu d'accueil est aménagé de manière à permettre le contrôle de l'accès des personnes extérieures ?		
Sécurité	Le système de contrôle des accès mis en place tient compte du fonctionnement du lieu d'accueil et de la spécificité de l'accueil à domicile ainsi que des besoins des parents ?		
Sécurité	Les accès (portes...) au lieu de travail sont fermés à clef ou ne peuvent être ouverts de l'extérieur (autrement que par un habitant du lieu) durant les heures d'accueil?		
Sécurité	Si le bâtiment utilisé pour l'accueil n'est pas affecté au seul usage d'accueil ou à un usage mixte lieu d'accueil-habitation privée, une entrée particulière est idéalement aménagée pour le lieu d'accueil?		
Sécurité	Les voies de circulation dans le lieu de travail sont suffisamment larges pour permettre le passage aisé de l'accueillant(e)/enfants/parents (minimum de 80 cm)?		

1-Locaux de W

DOMAINE	POINTS A VERIFIER	O/N	COMMENTAIRES
Les locaux de travail			
Sécurité	Les voies de circulation dans le lieu de travail sont bien dégagées (pas d'encombrement par des objets, des meubles, câbles, tapis...)?		
Sécurité	Les barrières au sein du lieu de travail sont suffisamment hautes et visibles pour garantir la sécurité de l'accueillant(e) et des enfants?		
Sécurité	Les barrières présentes dans le lieu d'accueil répondent aux exigences des normes en vigueur (espacement des barreaux, hauteur minimale...)?		
Sécurité	Les barrières présentes dans le lieu d'accueil sont fixées fermement?		
Sécurité	Les barrières présentes dans le lieu de travail s'ouvrent facilement (idéalement à une seule main)?		
Sécurité	Les barrières présentes dans le lieu de travail s'ouvrent dans les deux sens (excepté au bas des escaliers)?		
Sécurité	Les escaliers sont sécurisés et à cette fin : L'accès aux escaliers est protégé par des barrières répondant aux normes de sécurité.		
Sécurité	Les escaliers sont sécurisés et à cette fin : Les escaliers comportent des contremarches ou à défaut, un système permettant de garantir la sécurité des enfants à ce niveau.		
Sécurité	Le lieu de travail est rangé (pas d'encombrement)?		
Sécurité	Les espaces de rangement (étagères, armoires, buanderie...) dans le lieu de travail sont présents en nombre suffisant par rapport à la quantité de matériel à stocker?		
Sécurité	Les espaces de rangement du lieu de travail sont adaptés au type de matériel/produits à stocker (jeux à proximité, produits dangereux hors de portée des enfants, produit alimentaire dans des conditions optimales de conservation...)?		
Sécurité	Les espaces de rangement sont facilement accessibles aux personnes concernées (hauteur de rangement, répartition des poids dans les étagères...)?		
Hygiène	Le lieu de travail est entretenu de manière régulière, selon une fréquence adaptée à l'utilisation et aux recommandations de l'ONE si elles s'appliquent à ces espaces?		

1-Locaux de W

DOMAINE	POINTS A VERIFIER	O/N	COMMENTAIRES
Les locaux de travail			
Hygiène	L'exposition à des produits dangereux (entretien, hygiène...) pour la santé de l'accueillante et des enfants est évitée?		
Hygiène	Il existe un inventaire des produits dangereux présents et utilisés par l'accueillant(e) sur le lieu de travail?		
Hygiène	L'accueillant(e) possède les informations à jour qui lui permettent d'utiliser en toute sécurité les différents produits présents sur son lieu de travail (fiches techniques, notices de sécurité, consignes d'utilisation...)?		
Hygiène	L'accueillant(e) comprend les documents de sécurité des produits qu'elle(il) utilise (notice de sécurité, consignes d'utilisation...)?		
Hygiène	Lorsqu'elle(il) doit utiliser ces produits dangereux, l'accueillant(e) dispose et utilise des éventuels équipements de protection individuelle adaptés?		
Hygiène	Les déchets émanant du milieu d'accueil sont quotidiennement évacués et entreposés dans un espace spécifiquement destiné à cette fonction, situé de préférence à l'extérieur? ?		
Hygiène	Dans les espaces fréquentés par les enfants, il n'est pas ni fait usage de tapis plain ni de tapis à caractère ornemental comme revêtement de sol ?		
Sécurité	Les sols du lieu de travail sont en bon état?		
Hygiène	Le revêtement de sol intérieur du lieu de travail est lisse et lavable à l'eau?		
Hygiène	Pendant les périodes d'ouverture, les locaux du milieu d'accueil sont nettoyés quotidiennement. Le traitement des sols et des surfaces est adapté aux types de sols et de surfaces et compatible avec l'activité du milieu d'accueil. Il est fait un usage rationnel des produits d'entretien et des désinfectants en respectant leurs protocoles d'utilisation.		
Hygiène	Le matériel d'entretien (balai...) est adapté à l'utilisation/utilisateur, disponible et en bon état?		